

# RÉSOLUTION I – RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

THÈME : CONFLITS ET SÉCURITÉ INTERNATIONALE

CONCERNE : LA JUSTICE VISANT LES ACTES ILLÉGAUX COMMIS PAR LES CASQUES BLEUS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Reconnaissant	tous les bienfaits des casques bleus autour du monde et leur aide indispensable à la sécurité des civils vivant en zones de conflits,
Déplorant	cependant, le comportement inacceptable de certains casques bleus lors de leurs missions pour le maintien de la paix,
Dénonçant	le dysfonctionnement de l'ONU concernant sa responsabilité liée à l'apport du choléra à Haïti par des casques bleus népalais, ainsi touchant plus de 800 000 haïtiens et en tuant environ 10 000,
Remarquant	qu'entre 2004 et 2007, 134 casques bleus sri lankais à Haïti ont été accusés d'avoir abusé sexuellement 9 mineures sans être poursuivis par la loi,
Ajoutant	que 69 cas d'abus sexuels ont été commis par des casques bleus en 2015 et que seulement 26 d'entre eux ont été investigués par l'ONU, dont deux sanctionnés par la loi,
Insistant	sur le fait que ceux-ci sont des exemples parmi tant d'autres car plus de 2000 plaintes d'abus sexuels par des casques bleus ont été rapportées dans le monde entier, en 12 années, soit environ 166 par an,
Signalant	le manque de clarté des procédures mises en place lorsque ces actes sont commis,
Convaincue	qu'il est possible de trouver une solution plus simple et efficace afin de juger les casques bleus ayant commis des actes illégaux, tout en rendant justice à leurs victimes
Décide	de mettre en place des changements urgents aux règlements concernant les actions à prendre lorsqu'un crime est commis par un "soldat de la paix" ; <ul style="list-style-type: none"><li>- de permettre à l'État où le crime a été commis d'investiguer l'infraction du casque bleu, en cas de violation du règlement des casques bleus et/ou des droits Humains ;</li><li>- de lever l'immunité de ce dernier dans le cas d'une enquête justifiée, afin qu'il soit jugé, seulement, par le pays où le crime a été commis.</li></ul>

*Le texte français fait foi.*